



60 rue Fernand David
74100 Ville la Grand

Appel à Cotisation

Chers amis,

Conformément à l'article 6 de nos statuts, les ressources de notre association sont constituées des cotisations des membres, dons et autres subventions. Dans la pratique, vos contributions sont les seules sources de financement de l'ADIFOR.

Afin de nous permettre de poursuivre notre action, nous vous invitons à nous retourner votre cotisation accompagnée du bordereau ci-dessous, directement à l'adresse de l'Association.

Nous vous rappelons ici les montants approuvés lors de l'Assemblée Générale du 31 mars 2022 :

Euro : 15	IBAN : FR76 1810 6000 3096 6110 2205 050
Francs Suisses : 20	IBAN : CH68 8018 8000 0918 7568 8

Nous vous remercions par avance de votre soutien,

Le Président,
Pierre-Yves FELIX

.....✂.....

Je soussigné(e).....

- souhaite renouveler mon adhésion à l'ADIFOR pour l'année 2023
- serai présent lors de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023

et vous joins le règlement de ma cotisation annuelle

Fait àle.....2023.

Signature :